



ORDRE DU JOUR

Conseil Municipal du 8 novembre 2021

Capellia 19h

- **Approbation du Procès-verbal**
- **Présentation des décisions prises par Monsieur le Maire au titre des compétences qui lui sont déléguées par le Conseil Municipal (articles L.2122-23 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)**
- **Délibérations :**

METROPOLE		
1	Rapports annuels 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau, de l'assainissement et du service d'élimination des déchets	Monsieur LEBOSSÉ Monsieur BRIANT
PATRIMOINE IMMOBILIER		
2	Blanchetière – Abandon de la procédure de désignation du maître d'oeuvre pour le projet d'extension et de réaménagement du groupe scolaire	Monsieur LEFORT
SOLIDARITÉS		
3	Démarche territoriale de résorption des campements illicite et intégration des migrants d'Europe de l'Est – Partenariat financier entre la Ville et Nantes Métropole – Proposition d'avenant 2021	Madame BRANCHEREAU
4	Aménagements visant à l'amélioration des conditions de vie des publics Roms sur le site de la Métairie Rouge : demande de subvention auprès de l'Etat	Madame BRANCHEREAU
SPORT		
5	Versement d'une subvention d'équipement à l'ANCRE pour le remboursement de travaux de raccordement électrique réalisés sur le domaine public	Monsieur BREZAC
6	Convention de mise à disposition d'équipements Sportifs au FCN Féminine pour la saison 2021-2022	Monsieur BREZAC
7	Convention avec le CREPS pour la mise à disposition de ses équipements sportifs au profit des chapelains	Monsieur BREZAC

LOISIRS ENFANCE JEUNESSE		
8	Aide à l'accès aux loisirs des jeunes – Versement de subventions aux associations ayant enregistré des coupons lors des inscriptions	Madame BRUNET
9	Remboursement d'une amende acquittée par un animateur	Madame BRUNET
INFORMATIQUE		
10	Adhésion Association ADN Ouest	Madame CORNO
FINANCES		
11	DM2 Ville	Madame CORNO
12	Réajustement de la subvention d'équilibre à verser au CCAS	Madame CORNO
13	Rapport d'orientations budgétaires pour 2022	Madame CORNO

Cette séance sera publique avec une jauge limitée pour se conformer aux consignes sanitaire (public sur réservation)

Merci de réserver votre place auprès du Secrétariat Général au 02.72.01.54.22

Retransmission publique via le site internet « lachapellesurordre.fr »